

La Cridaine

Le Magazine de Marseillan





200 000 €

POUR VOS PROJETS

BUDGET

PARTICIPATIF



PROPOSEZ

**vos
IDÉES**

PARTICIPONS.MARSEILLAN.FR



 **Marseillan**
Tout simplement

Photo : Michel Desnos

Après 17 ans au sein de la paroisse du littoral agathois, Yannick Casajus prend la direction de Montpellier -

L'été vient de s'achever et je souhaite partager avec vous un retour sur cette belle saison qui a, une fois de plus, montré tout le dynamisme et l'attractivité de notre commune. Les nombreux événements organisés par la Ville ont rencontré un succès indéniable, et je tiens à féliciter chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite.

Les animations sportives et de loisirs, en particulier, ont été au cœur de l'enthousiasme de nos habitants et visiteurs. Petits et grands ont pu profiter d'une offre variée et de qualité. Cet engouement confirme notre engagement à offrir à chacun, en plus de nos magnifiques plages, la possibilité de se divertir et de pratiquer des activités physiques gratuites et dans un cadre agréable et sécurisé.

Je salue avec joie la reprise dynamique de nos échanges avec nos villes jumelles : Caudete en Espagne, Malmedy en Belgique, Castleblayney en Irlande et Miesbach en Allemagne. Après une période de ralentissement due aux circonstances que nous connaissons tous, il est temps de redonner vie à ces liens précieux qui nous unissent à nos amis européens. Cette année marque le renouveau de ces échanges, avec

un programme ambitieux que nous avons conçu avec Walter Bignon, l' élu en charge des jumelages, pour renforcer nos liens et favoriser de nouvelles collaborations. Que ce soit à travers des projets culturels, éducatifs, sportifs ou économiques, nous voulons que chacun d'entre vous puisse s'approprier ces jumelages et en découvrir les bénéfices concrets.

Je souhaite également revenir sur un événement marquant : le départ du Père Yannick, après 17 années de dévouement au sein de la paroisse du Littoral Agathois. Le Père Yannick a marqué de son empreinte la vie spirituelle de Marseillan par sa présence régulière, son écoute attentive et son engagement sans faille. Son départ pour la cathédrale de Montpellier, où il a été nommé archiprêtre depuis le 1^{er} septembre, témoigne de la reconnaissance de son travail et de ses qualités humaines. Cette nouvelle fonction, la plus importante du diocèse, est une grande responsabilité qu'il assumera, j'en suis certain, avec la même passion et le même dévouement qui l'ont toujours animé. La ville de Marseillan lui exprime toute sa reconnaissance pour ces 17 années d'engagement.

Nos chers petits et les plus grands ont

effectué leur rentrée dans chacune des écoles et collège de la Ville. Je leur souhaite à toutes et tous une très belle année scolaire ainsi qu'à leurs enseignants et tout le personnel encadrant.

L'automne est là et avec lui encore de belles journées ensoleillées et de nombreux événements sur lesquels nous retrouverons certainement.

Yves MICHEL

Maire de Marseillan

Vice-président de Sète
agglomération méditerranéenne
Président du Syndicat
Mixte du Bassin de Thau



LO CRIDAIRE

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.ville-marseillan.fr et sur les réseaux :



Édité par la Ville de Marseillan - 1, Rue du Général de Gaulle - 34340 Marseillan - Tél. 04 67 77 97 10

Directeur de publication : Yves Michel Rédaction, photographie et graphisme : Service Communication - communication@marseillan.com

Impression en 6500 ex. : JF Impression - 34075 Montpellier - Tél. 04 67 27 34 11 Distribution : Ville de Marseillan



1 Les bacheliers de l'année 2024 ont été mis à l'honneur lors d'une soirée organisée par la municipalité à la Maison Noilly Prat. Toutes nos félicitations aux lauréats et nous leur souhaitons encore plus de réussite pour leur projet futur. **2** Première soirée estivale en musique à Marseillan-Plage avec le concert de la compagnie Créole qui a fait vibrer la station balnéaire sous un ciel étoilé et une atmosphère « muy caliente ». **3** Les artistes de la troupe mexicaine "Allianza" ont illuminé deux soirées du mois de juillet avec des performances vibrantes, partageant avec passion, la richesse de leur culture à travers des danses traditionnelles, des costumes colorés et une musique envoûtante. **4** Le maire, les élus et la délégation de la ville de Caudete étaient encadrés par les Joyeux Capeleteurs lors de la cérémonie du 14 juillet devant une foule composée d'habitants mais également de nombreux vacanciers. **5** Voici les gagnants des deux Capelet du mois d'août : 1^{er} chapeau : Loyd Combes - 2^{ème} chapeau : Hugo Armenio, et pour le Capelet traditionnel 1^{er} chapeau : Lucas Rivière - 2^{ème} chapeau : Lucas Strazzer. **6** Voici l'une des très belles photos prises par drone lors du Capelet. On y découvre les quais bondés de spectateurs...

7



8



9



10



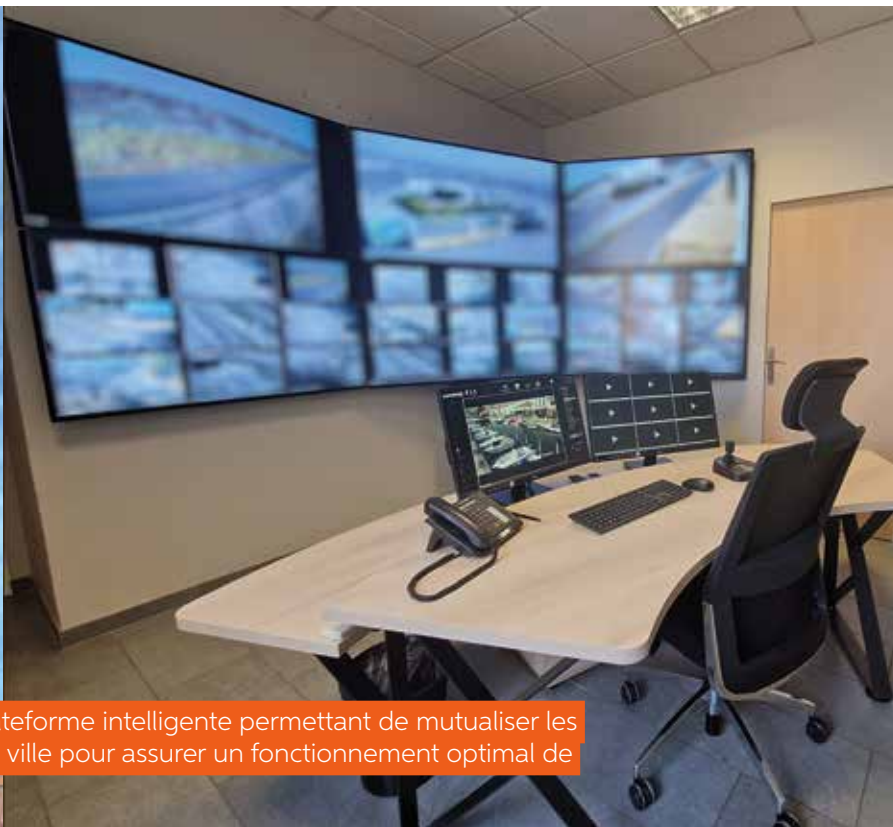
11



12



7 8 9 Ce fut un été mémorable au centre aéré du Gour de Maffre ; rempli de rigolades, de baignades rafraîchissantes, de promenades en pleine nature, de moments calmes, de visites enrichissantes, d'ateliers d'art plastique créatifs et sans oublier la méga boum pour clôturer ces semaines inoubliables, tant pour les enfants que pour leurs animateurs et animatrices. Rendez-vous pour les vacances de la Toussaint lundi 21 octobre. **10** La rentrée scolaire des nouveaux collégiens s'est déroulée en musique. Les sixièmes ont ainsi été accueillis dans leur nouvel établissement, le collège Pierre Deley, par les anciens élèves sur des notes de musique dans une ambiance conviviale et bienveillante. **11 12** Le Forum des Associations a animé le 1^{er} samedi de septembre, réunissant plus de 70 associations et offrant une matinée riche en découvertes et échanges pour tous les participants et leurs futurs adhérents.



L'Hyperviseur Expercité est une plateforme intelligente permettant de mutualiser les informations et les ressources de la ville pour assurer un fonctionnement optimal de tous ses métiers.

RÉNOVATION ET EXTENSION DES SYSTÈMES DE SÛRETÉ

Le Centre de Supervision Urbain de Marseillan est en cours de modernisation pour intégrer les dernières technologies de surveillance et de gestion urbaine. Ce nouveau dispositif se distingue par ses multiples fonctionnalités qui couvrent différents aspects.

Explications par Olivier ROBERT Eiffage Energie Systèmes – IPERION

Quels sont les avantages techniques des caméras mises en place ?

Il y a plusieurs types de caméras installés dont chaque type a ses propres avantages :

Dômes pilotables : permet l'automatisation des scènes visualisées, couvre un grand périmètre grâce à un fort potentiel de zoom.

Caméras multicapteurs haute résolution : Plusieurs caméras haute résolution en une permettent d'avoir plusieurs points de vue d'un emplacement vidéoprotégé.

Caméras fixes haute résolution : La haute résolution aide les enquêteurs à revenir sur une scène zoomée en conservant une très bonne qualité d'images.

Est-ce que l'ensemble des nouveaux équipements est potentiellement utilisable dans le cadre de la smart city ?

Oui, le système peut être utilisé dans les cas d'usages suivants :

Surveillance de crues

Propreté urbaine (dépôts sauvages et points d'apports volontaires)

Analyse des flux de personnes (affluence, temps d'attente, intrusion)

Analyse des flux de véhicules (Comptage et classification, trajectoires, stationnement)

Sécurité des sites public (Départs de feux, objets abandonnés, mouvements de foule)

Qu'apportent en termes de sécurité, les évolutions du système rénové de vidéoprotection ?

Tout d'abord, la réfection des infrastructures réseaux a permis de nettement fiabiliser le fonctionnement du système. Ensuite, les technologies déployées assistent les agents municipaux dans leur enquête ce qui permet

de réduire significativement le temps d'investigation. Ils sont alors plus disponibles sur le terrain.

Dans quelle mesure la société IPERION apporte son savoir-faire pour des projets tels que ceux de Marseillan ?

La société IPERION est spécialisée dans tous les domaines du courant faible depuis 28 ans, du courant fort depuis 5 ans, et fait partie intégrante du groupe EIF-FAÇONNERIE SYSTEMES depuis 2016. L'ensemble de la réalisation est effectué par nos propres équipes, de l'infrastructure, en passant par le tirage de câbles, de pose et réglage des antennes radio et caméras jusqu'à la mise en service, le développement spécifique à la demande et le suivi dans le cadre de la maintenance.

Coût global : 400 000 €

MARSEILLAN INVESTIT POUR RENFORCER LA PROTECTION DE LA POPULATION

Depuis 2015, à la suite de la vague d'attentats tragiques qui a frappé la France, la ville de Marseillan a redoublé d'efforts pour sécuriser les rassemblements publics. Dans le cadre du plan Vigipirate, la Municipalité avait jusqu'à présent recours à des blocs de béton pour protéger les sites accueillant un grand nombre de personnes lors d'événements culturels, sportifs ou festifs. Toutefois, ce dispositif, bien que dissuasif, présentait des limites, notamment en termes de logistique et d'efficacité face à certains types d'attaques.

Pour répondre à ces enjeux de sécurité, Marseillan a décidé cette année de franchir un cap en s'équipant de barrières BAAVA (Barrières Amovibles Anti-Véhicule Assassins). Contrairement aux blocs de béton qui, en cas d'impact avec un véhicule bélier, peuvent glisser sur la chaussée, les barrières BAAVA s'ancrent solidement dans le sol, offrant ainsi une résistance accrue lors des crash-tests.

Ces modules innovants, modulables selon les besoins, permettent de sécuriser aussi bien des petites zones que de grandes étendues. Leur installation et leur retrait sont par ailleurs plus rapides et moins contraignants que ceux des blocs de béton, ce qui constitue un

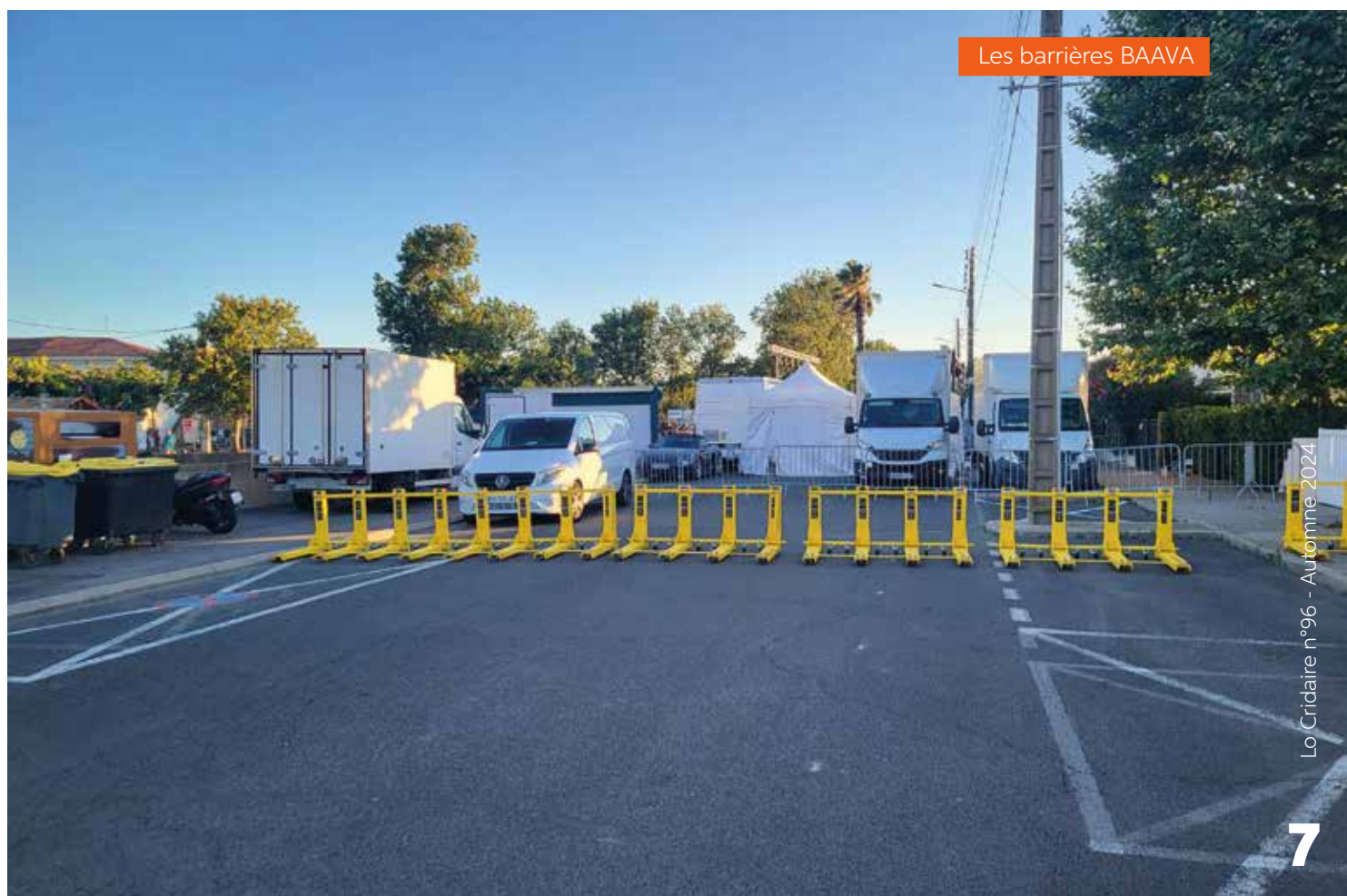
avantage logistique significatif lors de l'organisation des manifestations.

La ville a déjà investi 32 000€ dans ce dispositif, avec l'objectif de remplacer progressivement l'ensemble des blocs d'ici 2025, moyennant un investissement supplémentaire de 20 000 €. En cas de détérioration à la suite d'un choc, les barrières sont couvertes par une garantie et peuvent être échangées.

Grâce à cette initiative, Marseillan renforce ainsi sa capacité à protéger ses citoyens lors des grands événements, tout en améliorant l'efficacité de ses dispositifs de sécurité.

Des agents de police municipale en renfort pour l'été.

Comme un peu partout en France, dans les villes de province et les stations balnéaires, de nombreux policiers et gendarmes ont quitté leurs lieux d'affectation pour être en renfort sur les Jeux Olympiques de Paris 2024. Pour donner suite à la probable mobilisation de gendarmes marseillanais, la Municipalité a anticipé et décidé d'augmenter les effectifs de la police municipale pour cet été. Deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont rejoint les équipes en place pour assurer la sécurité de tout un chacun.



Les barrières BAAVA

CASTLEBLAYNEY : UN FESTIVAL DE MUSIQUES COUNTRY IRLANDAISES

Le jumelage entre Marseillan et la ville irlandaise de Castleblayney est un exemple vibrant de coopération culturelle et d'amitié internationale. Les deux communes, bien que géographiquement éloignées, ont tissé des liens solides au fil des ans, grâce à des initiatives de part et d'autre qui favorisent les échanges culturels, éducatifs et sociaux. Ainsi, en début d'été, Marseillan a accueilli un événement exceptionnel qui a marqué une nouvelle étape dans la relation entre les deux villes. Pendant trois jours, le port a vibré au rythme de la musique country irlandaise, lors d'un festival organisé conjointement entre les deux villes. Le festival a attiré des milliers de visiteurs venus des quatre coins de la région et plus encore, curieux de découvrir la culture irlandaise à travers ses musiques, ses danses et ses traditions. Différents groupes de musique country, venus directement de Castleblayney, ont enflammé la scène

avec leurs performances dynamiques, tandis que les habitants de Marseillan ont partagé leur hospitalité légendaire avec les visiteurs irlandais. Ce festival est un exemple de la manière dont le jumelage peut évoluer et prendre de nouvelles formes, en s'adaptant

aux attentes et aux intérêts de tous les citoyens. Ce type de collaboration montre que, malgré les distances, des ponts peuvent être construits entre des villes qui partagent des valeurs communes de respect, d'ouverture et de solidarité.



Elus et artistes lors de l'ouverture du festival

ALLEMAGNE : VISITE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE À MIESBACH



Signature du Livre d'Or par Walter Bignon et Gerhard Braunmiller

Début juillet, une délégation officielle de Marseillan s'est rendue à Miesbach, en Allemagne, dans le cadre du jumelage qui unit les deux villes. Walter Bignon, adjoint délégué aux jumelages, a conduit la délégation en l'absence du maire Yves Michel, retenu en

France pour les élections législatives. Il était accompagné de représentants de la Maison Noilly Prat et des Caves Richemer, témoignant de l'importance accordée aux acteurs économiques locaux dans cette démarche de rapprochement. Connie Knoben, résident

marseillanais depuis plus de 20 ans et d'origine allemande, a assuré la traduction lors des échanges. L'occasion pour les élus des deux villes de discuter des projets communs et de tracer les grandes lignes des objectifs à venir. En signe de respect et d'amitié, les représentants marseillanais ont signé le Livre d'Or de Miesbach, marquant le début officiel de cette visite. Au cours de leur séjour, les membres de la délégation ont pu découvrir les trésors culturels de Miesbach lors d'une visite guidée. Des discussions ont ensuite porté sur les échanges culturels futurs, avec une attention particulière aux domaines de la musique et du théâtre. La visite s'est conclue sur une note festive, avec la participation de la délégation à une fête locale, renforçant encore les liens d'amitié entre les deux communautés. Ce séjour a posé les bases de nombreux projets prometteurs pour l'avenir, tant sur le plan culturel qu'économique.

CAUDETE : DE RETOUR À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE



Les délégations franco-espagnoles

Le 14 juillet dernier, à l'occasion de la Fête Nationale, une délégation de Caudete, la ville espagnole avec laquelle la ville de Marseillan est jumelée depuis plus de 36 ans, est venue participer aux festivités sur invitation d'Yves Michel, le maire de Marseillan. Il s'agissait

de la 1^{ère} visite depuis la crise COVID ; elle témoigne de la vitalité toujours très présente des relations existantes et symbolisant la forte amitié entre les deux communes. Le séjour de nos amis espagnols a débuté par un grand repas organisé par l'association de jumelage

Marseillan/Caudete, présidée par Pascal Marti. Le lendemain, les festivités ont pris une tournure plus solennelle avec la cérémonie officielle du 14 juillet. Les deux maires ont déposé une gerbe aux pieds de la statue de la Marianne. La délégation a ensuite assisté au traditionnel Lo Capelet qui ajoute une touche unique et festive à cette journée nationale. Pour rappel, il y a quelques années, Moises Lopez, le maire espagnol avait tenté l'escalade de la Bigue. Et pour renforcer cette amitié franco-espagnole, une délégation marseillanaise s'est rendue à Caudete début septembre pour participer à ses célèbres fêtes.

Ces échanges entre Marseillan et Caudete témoignent de l'importance du jumelage dans la durée. Le rendez-vous est pris pour de prochaines collaborations, avec notamment des échanges entre les collégiens des deux villes.

MALMEDY : UNE PETITE VISITE SUR LE CIRCUIT DE SPA FRANCORCHAMPS

À la fin du mois de juillet, le maire de Marseillan, accompagné de l'adjoint délégué aux jumelages, s'est rendu à Malmedy, en Belgique, pour une visite officielle dans le cadre de la préparation de futurs échanges entre les deux villes jumelées. Cette visite s'inscrit dans la volonté de renforcer les liens d'amitié qui unissent Marseillan et Malmedy depuis 2009. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, Malmedy est une commune située dans les Ardennes belges. Elle est connue pour son cadre naturel exceptionnel. Nichée au cœur d'une vallée verdoyante, elle est entourée de nombreux villages pittoresques et constitue un véritable pôle d'attraction touristique et culturel. La ville est particulièrement appréciée pour le caractère ouvert, accueillant et festif de sa population. Riche de son histoire de cité frontalière, Malmedy a su valoriser la langue wallonne et son folklore, qu'elle considère comme un

trésor patrimonial. Le déplacement s'est clôturé de manière plus sportive, avec la visite du célèbre circuit de Spa-Francorchamps, situé sur la commune. Ce circuit, reconnu mondialement pour son tracé légendaire et ses courses em-

blématiques, a offert aux élus marseillanais une immersion dans l'univers du sport automobile. Cette étape finale de la visite a permis de mettre en lumière un autre aspect du riche patrimoine de la région.



Rencontre entre le Maire de Marseillan et le Bourgmestre de Malmedy

VILLAGE DE NOËL 2024 : UNE GRANDE NOUVEAUTÉ SE PRÉPARE



Le traditionnel marché de Noël de Marseillan s'apprête à dévoiler une grande surprise cette année qui pro-

met d'éblouir petits et grands. La nouvelle crèche, qui sera inaugurée lors de l'ouverture du Village de Noël, samedi 7

décembre 2024, est annoncée comme une véritable merveille.

Le Marché de Noël de Marseillan, déjà bien connu pour sa convivialité et son ambiance chaleureuse, s'enrichit donc de ce tout nouveau décor qui devrait attirer de nombreux curieux et passionnés de la magie de Noël. Outre la crèche animée, le village proposera, comme chaque année, une multitude de chalets, où artisans et commerçants locaux offriront des produits typiques, des idées cadeaux originales, et bien sûr, des gourmandises de saison.

D'autres surprises seront à découvrir lors de cette nouvelle édition du merveilleux Village de Noël de Marseillan.

CADRE DE VIE : RÉCEPTION DU CHANTIER DE LA RUE DU MOULIN VERT



Elus et techniciens lors de la réception des travaux

Le chantier de rénovation de la rue du Moulin Vert à Marseillan, engagé par le Syndicat du Bas Languedoc et supervisé par le maire et l'élus aux travaux, a récemment été achevé. Ce projet, devenu indispensable, comprenait le remplacement de 55 conduites d'eau potable, datant de l'origine de la construction du lotissement de la rue, soit il y a 55 ans. Cette rénovation était devenue primordiale en raison des

nombreuses fuites causées par l'obsolescence de la tuyauterie. Le SBL a également extériorisé les compteurs d'eau afin de faciliter les relevés. Cette initiative vise à simplifier le travail des agents et à garantir une meilleure accessibilité pour les résidents.

En parallèle, la municipalité a décidé de refaire le revêtement de la rue, optimisant ainsi l'état de la voirie pour les années à venir. L'agglomération en a

également profité pour vérifier et entretenir les réseaux d'assainissement, assurant une mutualisation efficace des interventions et évitant ainsi de futures perturbations pour les habitants.

Le coût total de ce projet s'élève à 230 000 €, dont 80 000 € ont été spécifiquement alloués à la réfection de la voirie. Cette somme reflète l'engagement de la municipalité à fournir des infrastructures de qualité aux citoyens de Marseillan.

Ce chantier a nécessité une coordination exemplaire entre les diverses structures, incluant le Syndicat du Bas Languedoc, la municipalité, l'agglomération, ainsi que les entreprises Solatrag et GTP, cette dernière étant en charge des travaux de voirie. Grâce à cette collaboration, les travaux ont pu être menés à bien de manière efficace et dans les délais prévus.

A ce jour, 100% du réseau d'eau potable du cœur de ville a été rénové par le SBL.

FRELON ASIATIQUE : DES AIDES MUNICIPALES POUR LA DESTRUCTION DES NIDS



Le frelon asiatique est présent sur la région et son éradication s'avère encore difficile. La mairie souhaite mettre en place une lutte raisonnée afin de protéger la biodiversité et la population. Il faut savoir que les nids de frelons abandonnés sur les arbres depuis

les premiers froids vont avec le temps se délabrer et finir par tomber. Pour la destruction des nids en activité, la Municipalité a récemment voté une aide financière de 50 euros sans condition de ressource, limitée à une aide par foyer et par an. Il faudra cependant se référer

à certaines conditions pour le choix du prestataire. Une aide complémentaire pourra être apportée par le CCAS sous conditions de ressources. La destruction des nids de frelons asiatiques devra être réalisée dans la période comprise entre le 1^{er} mai et le 30 novembre, par un organisme ou une entreprise spécialisée, présentant les critères de qualité de service et de professionnalisme.

L'usager devra transmettre son dossier au CCAS **avant le 31 décembre** avec les documents suivants :

- Demande dûment complétée et signée (site de la ville ou au CCAS)
- Avis d'imposition ou non imposition sur les revenus N-1
- Une copie de la facture où figureront le lieu et la date d'intervention
- Un relevé d'identité bancaire
- Une autorisation d'intervention du propriétaire du bien, si la demande est à l'initiative du locataire.



PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES À LA MAIRIE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place une permanence juridique ouverte à tous, chaque deuxième mardi du mois à 17h, à la mairie. Ces consultations gratuites dispensées par Maître Lilliane Surjoux, avocate spécialisée, sont destinées à offrir une aide juridique précieuse aux citoyens. Que vous ayez besoin d'un conseil ponctuel ou d'une aide plus approfondie, ces permanences offrent un soutien accessible et gratuit à tous les citoyens. Lors de ces permanences, vous pouvez discuter d'une situation particulière, clarifier des questions juridiques, élaborer une stratégie juridique ou préparer des documents juridiques. Pour la prise de rendez-vous contactez le CCAS au 04 67 77 97 24 afin de réserver votre créneau. N'hésitez pas à profiter de cette opportunité pour obtenir des réponses claires à vos questions juridiques.



Dépistage

Dans le cadre d'Octobre Rose, un dépistage du cancer du sein sera proposé pour les femmes de 50 à 74 ans, sans rendez-vous, sans invitation.

Mercredi 30 octobre de 9h à 17h45 sans interruption - Sur le Port, Avenue de la Marine

Pour plus d'infos :
mammobile.com
04 67 61 15 05

SYLVAMAR : UNE POISSONNERIE OUVRE SES PORTES À MARSEILLAN



Katia et une de ses fidèles clientes : Loulou

Depuis le début de l'été, Marseillan a accueilli un nouveau commerce qui ravit les amateurs de produits frais de la mer. La poissonnerie Sylvamar, place de la République, est tenue par Katia et Frédéric, deux passionnés de la mer et de la pêche, qui apportent leur sa-

voir-faire et leur expertise pour offrir aux habitants des produits de qualité. Mareyeurs de profession, ils s'approvisionnent en poissons, coquillages et crustacés, à la criée du Grau d'Agde garantissant ainsi une fraîcheur incomparable et une grande variété de pro-

duits issus de la pêche artisanale, directement de la mer à l'étal. La sélection de la poissonnerie inclut des poissons de saison comme la dorade, le loup, ou encore le maquereau, ainsi que des spécialités locales telles que les moules, les huîtres ou les crevettes. Sylvamar se veut un lieu convivial et accessible à tous. La boutique est ouverte tous les matins, sauf le dimanche et le lundi, permettant aux clients de se procurer des produits frais au quotidien. L'ouverture de la poissonnerie Sylvamar renforce l'offre de commerce de proximité à Marseillan. Le commerce attire déjà une clientèle fidèle, séduite par la fraîcheur des produits et la chaleur de l'accueil. Avec cette nouvelle poissonnerie, Katia et Frédéric apportent non seulement leur expertise en tant que mareyeurs, mais aussi leur passion pour la mer et leur engagement pour une pêche durable, faisant de Sylvamar un acteur clé de la vie locale à Marseillan.



A+ Glass

Vous avez un impact sur votre pare-brise ? Une vitre latérale fissurée ? Ou bien un rétroviseur endommagé ? Ne cherchez plus ! Le nouveau centre de réparation de vitres automobiles est à votre service. Nos services : Réparation et remplacement de pare-brise. Prise en charge des impacts et fissures. Remplacement de vitres latérales. Réparation ou remplacement de lunette arrière, de glaces de rétroviseurs. Réparation d'optiques de phare. Agréé par les assurances.

16 rue des Artisans
04 48 08 46 54
marseillan@aplusglass.com



ADMR

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ADMR de Marseillan déménage dans de nouveaux locaux. Ce nouveau lieu nous permettra d'offrir un espace plus convivial et fonctionnel pour mieux vous accueillir. Toute l'équipe de l'ADMR de Marseillan est impatiente de vous accueillir !

38 Bis Avenue Victor Hugo
04 67 77 30 27
marseillan@admr34.fr
Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
(Mercredi après-midi accueil téléphonique uniquement)

JULIE HYPNOSE

Hypnose

Ouverture d'un cabinet d'hypnose thérapeutique Julie Chmura Hypnose. Spécialisée dans la gestion du poids et des traumatismes mais pouvant aussi vous aider dans de nombreux autres domaines, cette hypnothérapeute certifiée propose des séances personnalisées dans un cadre apaisant et bienveillant. N'attendez plus pour découvrir les bienfaits de l'hypnose thérapeutique.

5 rue de la Plage
07 66 11 07 61
Du lundi au vendredi sur rendez-vous. Prise de rdv en ligne :
Julie Chmura Hypnose

TOQUÉTA : UNE NOUVELLE ADRESSE



Début juillet, une nouvelle adresse gourmande a ouvert ses portes chemin de la Belle Scribote. Toquéta est une cave à manger et épicerie fine qui promet d'allier plaisir gustatif et ambiance chaleureuse. Tout au long de l'année, l'établissement vous accueille avec une attention particulière et pour prolonger l'expérience, des événements sont régulièrement organisés autour du brasero, véritable star de l'établissement. Qu'il s'agisse de retransmissions d'événements sportifs, de rencontres avec

des vignerons, de réunions d'entrepreneurs ou encore de concerts, Toquéta est le lieu idéal pour se retrouver et partager des moments uniques.

Envie d'une expérience Toquéta à domicile ou lors d'un événement privé ? Les propriétaires proposent également une prestation brasero pour vos réceptions.

toqueta.marseillan@gmail.com
07 49 55 18 14.

Vous n'avez pas de médecin traitant ? Inscrivez-vous sur la liste d'attente du territoire

Dans un contexte où il devient de plus en plus difficile de trouver un médecin traitant, une initiative a été mise en place par les soignants du territoire pour faciliter la prise en charge médicale des personnes sans praticien attitré.

Comment s'inscrire sur la liste d'attente ?

- En scannant le QR code mis à disposition dans les lieux publics ou auprès de vos professionnels de santé.
- En accédant directement au lien suivant : <https://app.citana.fr/coordination/13575/liste-attente/mt>

En quelques clics, vous pourrez vous enregistrer et être placé sur la liste d'attente pour qu'un médecin puisse, dès que possible, vous intégrer à sa patientèle. C'est également un moyen pour les autorités sanitaires locales de mieux organiser les ressources médicales et de répondre à la demande croissante en soins de santé.

Besoin d'aide pour vous inscrire ?

Vos professionnels de santé ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Informations :

cpts.agde.littoral@gmail.com
06 16 67 42 27



Dominique CUPOLI
conseiller municipal délégué
aux commerces et à
l'artisanat

Les mois de juillet et d'août ont été marqués par l'effervescence des marchés artisanaux nocturnes qui ont rythmé les soirées estivales à Marseillan, tant en ville qu'à la plage. Tous les jeudis à Marseillan-ville, ainsi que les vendredis et dimanches à Marseillan-Plage, les promeneurs ont eu l'occasion de plonger dans une atmosphère unique, entre les éclairages tamisés, une douce musique et l'odeur alléchante des beignets et chichis. Au-delà de l'aspect festif et attractif, ces marchés jouent également un rôle crucial dans le soutien à l'économie locale. Ils permettent aux artisans, souvent indépendants, de trouver une plateforme de vente directe et de tisser des liens avec une clientèle parfois internationale. Les vacanciers y voient une occasion de ramener chez eux un souvenir authentique et les locaux, une chance de (re)découvrir les talents de leur région.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE !

Par email en écrivant à :
communication@marseillan.com

Par téléphone en prenant rendez-vous avec le conseiller municipal délégué aux commerces et à l'artisanat, Dominique Cupoli au **04 67 77 97 11**



LE JOUR DE LA NUIT : AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Jour de la Nuit est une manifestation de protection des nuits étoilées et de lutte contre la pollution lumineuse. Aujourd'hui, plus que jamais, il y a bien une chose qui ne change pas : la disparition alarmante de la biodiversité, l'empiètement massif des activités humaines sur les habitats naturels et bien sûr, les conséquences de la fin de l'obscurité sur notre santé et notre possibilité de rêver face aux merveilles naturelles et culturelles. Le Jour de la Nuit est l'occasion de valoriser ces actions ou bien d'en initier, par le biais d'animations.

Le samedi 12 octobre, Marseillan participe à l'événement national "Le Jour de la Nuit", une soirée dédiée à la sensibilisation sur la pollution lumineuse, la protection de la biodiversité nocturne et la découverte du ciel étoilé. Organisée sur la Place du Théâtre, cette manifestation offre une expérience unique et immersive, mêlant science, nature et aventure.

La soirée débutera à 19h30 avec une présentation du programme autour d'un apéritif convivial. Ce moment sera l'occasion de rencontrer les différents intervenants.

20h > 00h : Animations d'astronomie
Les passionnés d'astronomie auront l'opportunité d'explorer les merveilles du système solaire et de l'espace grâce

aux animations proposées par l'association Ciel mon Ami. Les participants pourront observer le ciel à l'œil nu et à travers des télescopes, guidés par des experts pour une expérience enrichissante et éducative.

20h : Balade nocturne et découverte de la faune

Le CPIE du Bassin de Thau invite les amateurs de nature à une balade nocturne à la rencontre des chauves-souris, fascinantes créatures de la nuit. Cette sortie, accessible sur inscription, permettra d'en apprendre davantage sur la faune locale dans un cadre apaisant et mystérieux.

20h > 23h : Ateliers de grimpe dans les arbres

Pour les aventuriers en quête de sensations fortes, l'association "Voyage au bout de la Cime" propose des ateliers de grimpe dans les arbres. Une activité ludique et sécurisée qui offre une perspective unique sur l'environnement nocturne.

Informations pratiques

Toutes les animations de la soirée sont gratuites et ouvertes à tous. Il est cependant recommandé de s'inscrire à la balade nocturne auprès du CPIE du Bassin de Thau en contactant le 06 95 53 78 81

Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle de découvrir Marseillan sous un autre jour, ou plutôt, sous une autre nuit !

UNE SEMAINE BLEUE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Cette semaine dédiée aux seniors et à leurs relations avec les plus jeunes se déroulera du lundi 30 septembre au samedi 5 octobre, avec plusieurs rendez-vous. Le mardi matin, l'association de la Maison de Santé de Marseillan tiendra un stand sur le marché pour réaliser des tests de dépistage centrés sur les six capacités essentielles au maintien de la forme physique, morale et intellectuelle. Le mercredi sera dédié aux activités intergénérationnelles à la salle Paul Arnaud, de 9h à 12h. À 15h, l'association Ensemble et Partage organisera un loto intergénérationnel. Le jeudi 3 octobre débutera par une marche intergénérationnelle, le départ est prévu à 9h de la salle Paul Arnaud. De 14h à 17h, la médiathèque ouvrira ses portes aux artistes amateurs pour un atelier artistique sur le thème « L'art d'entretenir la flamme ». Un temps fort de partage, de découverte et d'émotion, où chaque génération aura l'opportunité d'apprendre de l'autre. Un événement à ne pas manquer !



LA JOURNÉE MONDIALE DES ANIMAUX

Le mercredi 9 octobre, de 14h à 18h, la Place du Théâtre se transformera en un espace dédié à la célébration de la faune domestique et sauvage, à l'occasion de la journée mondiale des animaux. Cette journée spéciale sera l'occasion de sensibiliser le public à la protection et au respect de nos compagnons à quatre pattes, mais aussi des animaux sauvages qui peuplent notre planète. Un programme riche et varié attend les petits et grands passionnés, avec de nombreuses activités ludiques et éducatives.

Activités : Stands de sensibilisation, mini-ferme, spectacle déambulatoire, ateliers créatifs. Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour partager un moment unique en l'honneur de nos compagnons à poils, à plumes et à écailles !



HALLOWEEN À MARSEILLAN MONSTRES EN TOUT GENRE !

Le **jeudi 31 octobre**, Marseillan se transforme en royaume des créatures fantastiques pour célébrer Halloween ! Petits et grands sont invités à enfiler leurs costumes les plus effrayants pour une après-midi sous le signe de la terreur amusante.

16h : Défilé de monstres et marionnettes géantes en musique. Rendez-vous sur les Allées du Général Roques pour un cortège endiablé, mené par une fanfare effrayante.

17h30 : Après le défilé, direction l'Esplanade du Port pour un spectacle qui plongera les spectateurs dans un univers fascinant. Comme chaque année, Marseillan promet une célébration d'Halloween inoubliable, où l'horreur rime avec humour et divertissement.



LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE: PRÉCIEUSE ALLIÉE DU PCS

La réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune. En 2021, la ville de Marseillan a effectué un appel à bénévoles pour constituer sa Réserve Communale. Une vingtaine de volontaires s'est positionnée. Certains nous expliquent leurs engagements.



Stéphanie Carayon

Marseillanaise depuis toujours, commerçante à Marseillan-plage

« Il me paraissait évident d'intégrer la Réserve Communale étant, si je puis dire en 1^{ère} ligne, face aux épisodes majeurs qui peuvent nous toucher. Je souhaitais également donner de mon temps libre pour apporter du soutien en cas de crise. Après avoir assisté aux réunions de la mise en place de la Réserve, il m'est apparu normal de l'intégrer afin d'apporter un soutien aux forces de sécurité et surtout les décharger de certaines missions que des civils peuvent tout à fait prendre en charge lors de ces crises majeures. »



Bernard Chaumeil

Marseillanais depuis 4 ans, ancien directeur des relations institutionnelles chez Inéo (filiale Engie)

« Je me suis engagé au sein de la Réserve Communale pour partager mon expertise. En effet, après les tragiques événements survenus en février 2010 en Vendée à la suite de la tempête Xynthia, un Plan Communal de Sauvegarde a été instauré dans les communes. J'ai alors conçu un guide pour aider les municipalités à le mettre en œuvre. Il m'a semblé naturel d'apporter cette expérience à ma nouvelle ville de résidence en intégrant la Réserve Communale. »



Michel Serrier

Marseillanais depuis 1982, ancien cadre de santé

« En tant qu'ancien président de comité de la Croix-Rouge française et fort de mes connaissances liées à mon an-

cienne profession, j'ai acquis plusieurs expériences concrètes dans l'aide à la personne. En 1988, lors d'un épisode méditerranéen qui a entraîné de fortes précipitations à Nîmes, dans le Gard, causant de nombreux sinistres, j'ai pris part aux efforts de secours. Cette expérience m'a permis de mesurer les besoins essentiels à mettre en place pour accompagner les sinistrés sur le long terme. »



Gilles Pacaud

Marseillanais depuis 2016, ancien pompier volontaire

« Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin les uns des autres. L'assistance à autrui est devenue essentielle. En structurant et préparant efficacement notre Réserve Communale, notamment grâce à des exercices réguliers grandeur nature, nous serons en mesure de fournir le soutien nécessaire aux personnes en proie à la panique lors de ces événements impressionnants. Car la panique empêche d'adopter les bons réflexes. »



Fabien Pros

Marseillanais depuis 3 ans, ancien chirurgien-dentiste

« Le fait d'avoir exercé en tant que chirurgien-dentiste m'a permis de développer des compétences médicales

précieuses, particulièrement en cas de catastrophes majeures. Ces compétences peuvent être d'un grand secours pour les personnes atteintes de pathologies graves nécessitant des traitements lourds, auxquels elles pourraient ne plus avoir accès en période de crise. Dans de telles situations, je suis en mesure d'apporter une aide directe sur place à ceux qui se trouveraient en danger immédiat. »



Marie-Andrée Durand

Marseillanaise depuis 17 ans, Présidente de l'association sénior « Ensemble et Partage ».

« En tant que présidente de l'association « Ensemble et Partage », j'ai déjà joué un rôle actif dans l'aide à la personne lors de la dernière crise sanitaire mondiale en 2020. Avec l'aide de quelques bénévoles, nous avons pris en charge les courses des personnes fragiles et isolées, incapables de se déplacer. Mon mari s'étant engagé à mes côtés au sein de la Réserve, je suis convaincue que nous pourrions à nouveau apporter cette aide bienveillante en cas de nouvelle crise majeure. Il est important dans ces cas-là de maintenir un lien avec ces personnes seules en allant les voir ou en les appelant afin de les rassurer et les réconforter. »



Najma Leborgne

Marseillanaise depuis 3 ans et demi,

aide-maternelle

« Je n'ai pas de compétences particulières dans ce domaine, mais j'aime et ai envie d'aider mon prochain. Lorsque ma voisine très impliquée (Chantal Prouteau) m'a proposée d'intégrer la Réserve Communale, j'ai tout de suite accepté. Je ne me sentais pas tout à fait prête, mais je voulais donner de mon temps pour aider. A la suite du 1^{er} exercice, nos rôles n'étaient pas clairement définis, je me sentais un peu perdue. Sur le 2^{ème} exercice, je n'étais pas présente, mais mon conjoint, également membre de la Réserve, l'a trouvé beaucoup plus utile et formateur. Je pense qu'il nous faudra des exercices réguliers surtout pour les personnes ayant peu d'expérience dans ce domaine, pour pouvoir être les plus performants possibles. »



Sylvie Vella

Marseillanaise depuis 23 ans et formatrice

« En tant que formatrice en Premiers Secours et en Sauvetage Secourisme du Travail (SST) et ayant une expérience dans l'aide à domicile, il me paraissait tout à fait naturel de m'engager dans la Réserve Communale. Avec mes compétences en secourisme, il était évident pour moi d'apporter mon soutien en cas de besoin, notamment lors d'événements majeurs. Je me suis toujours impliquée dans le bénévolat et pouvoir contribuer avec quelques-unes de mes connaissances pour ma communauté, me semble être une continuité de cet engagement. Cela dit, je dois avouer que le seul obstacle que je rencontre parfois est la disponibilité. En raison de mes fréquents déplacements professionnels, je ne peux pas toujours être présente, ce qui peut être frustrant. Cependant, je reste mobilisée et prête à aider en cas de crise majeure. »



Chantal Prouteau
Conseillère municipale
déléguee aux risques naturels

Quelles sont les avantages d'avoir mis en place une Réserve Communale ?

« La Réserve Communale permet de décharger les services de secours des tâches relevant de l'assistance à la population, comme l'accueil des sinistrés. De plus, elle favorise une meilleure sensibilisation de la population aux risques naturels. Elle instaure une culture de prévention au sein de la commune, en incitant chacun à adopter les bons comportements en situation d'urgence. Cette coopération nous permet d'être plus résilients face aux défis posés par les risques naturels. »

Quelles en sont les inconvénients ?

« Il peut arriver qu'en l'absence de sollicitation les réservistes perdent leur motivation. La formation continue des bénévoles est essentielle pour qu'ils soient prêts à intervenir efficacement, ce qui nécessite une mobilisation régulière et c'est ce sur quoi nous devons travailler. La coordination entre les différents acteurs peut parfois poser des difficultés. Il est crucial de s'assurer que chacun connaît bien son rôle et ses responsabilités, afin d'éviter toute confusion en cas d'urgence. Le recrutement et la fidélisation des bénévoles peuvent également être un défi. Il est parfois difficile de trouver des personnes disponibles et prêtes à s'engager sur le long terme, ce qui peut limiter l'efficacité de la Réserve. C'est pourquoi il est essentiel de valoriser cet engagement et de mettre en place des actions pour motiver et remercier les volontaires. »





EN CAS DE **RISQUES MAJEURS** COMMENT LA VILLE S'ORGANISE- T-ELLE ?



Marseillan est confrontée à des risques naturels majeurs tels que le ruissellement et la submersion marine. Placée en bassin versant, la ville reçoit les eaux de pluie des communes environnantes, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux inondations. Bien que la commune n'ait pas été touchée par les inondations depuis 2018, le risque n'en demeure pas moins présent. La municipalité, dont l'une des missions essentielles est la sécurité de ses administrés, a mis en place un dispositif complet pour gérer ces menaces de façon optimale. Il est important de s'y préparer et d'appréhender les premiers réflexes et les gestes utiles en cas de risque majeur.

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES RISQUES MAJEURS



Le rôle du maire est multiple en matière de risques majeurs

Les risques majeurs donnent lieu à l'élaboration d'une organisation communale, en conformité avec l'organisation préfectorale, et de consignes de sauvegarde destinées à protéger et sauvegarder au mieux la population. En cas d'événement majeur et au titre de ses pouvoirs de police, le maire est directeur des opérations de secours sur son territoire, à moins que la situation ne dépasse les limites de la commune ou que le préfet ait déclenché un plan d'urgence. Le Maire participe à l'information préventive de la population, à l'alerte des populations en danger, à leur mise à l'abri, à l'assistance, à l'évacuation, à l'hébergement, mais aussi assure la continuité des services publics municipaux et le retour à la vie normale. Grâce à un système d'astreinte au sein de la direction municipale et de la Sécurité Civile, la coordination des actions des différents services (disposant également d'astreinte) et la liaison avec les différents services de secours et la Préfecture, est assurée 7 jours/7, 24 h/24.

Le processus d'alerte et les différentes étapes de déclenchement

Pour prévenir les habitants en cas de risque majeur, Marseille s'appuie sur un système d'alerte à deux niveaux. À l'échelle nationale, les alertes sont diffusées par Météo France, via les radios et les journaux télévisés.

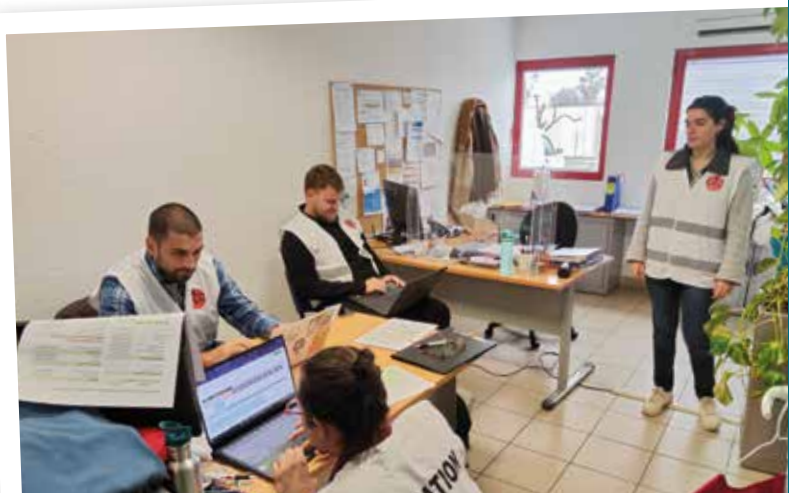
Localement, la sirène est activée (celle que l'on entend chaque 1^{er} mercredi du mois à 12h15 précise) et la Ville utilise divers moyens de communication tels qu'Illiwap et les réseaux sociaux. Cependant, la ville doit relever le défi de s'assurer que toutes les populations, y compris celles vulnérables ou sans accès aux technologies modernes, reçoivent ces alertes. C'est ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à jour régulièrement une liste de ces personnes identifiées dans le cadre du Plan Canicule afin de les contacter directement par téléphone ou par l'intermédiaire de voisins.

Les différentes étapes de déclenchement :

Le Maire, l'élue référente et la direction générale reçoivent des sms et mails en fonction de la gravité de l'épisode annoncé. Une main courante est ouverte via l'application WIKI Predict pour consigner toutes les opérations qui vont être mises en place le temps de l'alerte. Grâce au logiciel Predict, les opérations activées et les points sensibles à surveiller sont mis à jour en temps réel. Si la situation est grave, le Maire active la cellule de crise, dont le poste de commandement se situe aux services techniques et le Plan Communal de Sauvegarde. L'information est alors transmise à la Réserve communale via WhatsApp.

La cellule de crise

Le maire dispose d'un Poste de Commandement (cellule de crise) afin de coordonner l'intervention des services municipaux concernés, en lien avec les services de sécurité militaire et civile. La cellule de crise prend ses quartiers aux Services Techniques.





Yves Michel
Maire de Marseillan

« Nous sommes bien conscients que Marseillan sera un jour exposé à un événement météorologique majeur. Nous entrons depuis fin août dans une période à risques qui se poursuivra jusqu'à la mi-décembre. Pour tenter de limiter les risques, la Ville déploie plusieurs dispositifs à destination de la population. Le premier est l'inscription sur l'application Illiwap permettant d'être informé en direct par SMS d'une éventuelle alerte inondation. Toute la documentation sur les risques majeurs (PCS et DICRIM) est également disponible sur le site internet de la mairie.

Ces documents permettent aux habitants de connaître les risques auxquels ils sont exposés, les principaux canaux d'information, les objets à mettre dans un "kit d'urgence", les consignes à suivre en cas d'événement majeur ou encore les comportements à éviter. En cas d'inondation, par exemple, on ne va pas chercher ses enfants à l'école. Je sais que c'est difficile pour les parents, mais ils seront bien plus en sécurité avec une équipe formée que dans une voiture sur des routes inondées. »

Un outil opérationnel : le Plan communal de sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte en cas d'événement majeur, pour diffuser l'information préventive sur les risques majeurs et pour la protection et le soutien de la population. Pour chaque risque sont détaillés les stratégies de sauvegarde, les éventuelles zones d'alerte, voire le point de regroupement de la population pour l'évacuation par bus, ainsi que les consignes de sauvegarde.

Les exercices de sécurité civile

Organisés par la Mairie et supervisés par le cabinet « Risques », ces exercices permettent de tester les dispositifs de sécurité et la coordination des services. Des mises en situation grandeur nature sont destinées à tester tout ou partie des plans opérationnels. Ces exercices permettent de simuler des situations réelles pour évaluer la réactivité et l'efficacité des personnes et des dispositifs en place. Parmi les principaux, on note la nécessité de maintenir à jour toutes les informations pertinentes et de s'assurer qu'il y a toujours du personnel disponible pour gérer les situations d'urgence, même en l'absence des personnes référentes. Participent également à ces exercices, la gendarmerie, la police municipale, le SDIS et la Croix Rouge (Réserve Communale), cette dernière permet notamment de coordonner les actions de secours.

Réserve Communale : Un rôle actif pour les habitants

Les habitants de Marseillan sont encouragés à participer activement à la prévention et à la gestion des risques. La ville propose notamment l'inscription à la Réserve Communale.

Le label Résilience

Pour évaluer la résilience de la ville face aux risques majeurs, Marseillan s'appuie sur des indicateurs comme le label Résilience. Ce label permet de mesurer l'efficacité des actions entreprises et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Information et préparation : Des ressources à la disposition des habitants

Le DICRIM est un document détaillé destiné à la population. Les habitants peuvent s'informer et se préparer aux risques majeurs identifiés grâce au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), disponible en téléchargement sur le site de la ville. Ce document offre des informations précieuses sur les risques spécifiques à la commune et les comportements à adopter en cas d'urgence.



4 600

abonnés

à l'application
Illiwap

2018

année

du dernier épisode
important de
submersion

2

étoiles

décernées à
Marseillan au label
Résilience France

101.1

fréquence

de la radio France
Bleu Hérault à écouter
en cas d'évènement
majeur



AIDE : UN PASS'SPORTS DE 30€ POUR LES JEUNES SPORTIFS

Pour favoriser l'accessibilité à la pratique sportive, la commune de Marseillan accorde aux jeunes sportifs licenciés un Pass'Sports qui permet une réduction immédiate de 30 euros sur le coût de l'inscription en club de sport.

Qui est concerné ?

Tous les jeunes âgés de moins de 16 ans (au 1^{er} janvier de l'année en cours) sans condition de ressources, s'inscrivant dans une structure sportive marseillanaise, affiliée à une fédération sportive française reconnue par le ministère en charge des sports. Ne sont pas concernées par ce dispositif les associations sportives scolaires : UNSS, USEP, UGSEL, etc. Les jeunes doivent être obligatoirement domiciliés à Marseillan.

Comment en bénéficier ?

Remplir le formulaire sur le site internet : pass-sports.marseillan.fr avec les pièces à fournir : justificatif de domicile, attestation d'hébergement, pièce d'identité. A la suite de cette opération, le demandeur recevra un mail de confirmation. Après vérification du dossier, le demandeur recevra en pièce jointe le coupon Pass'Sports à imprimer et à remettre au club lors de l'inscription pour bénéficier de la réduction.

A noter :

Le coupon Pass'Sports est une aide unique pour une discipline donnée. Ainsi, si le jeune pratique plusieurs disciplines nécessitant plusieurs licences il ne peut bénéficier que d'un seul

Pass'Sports pour la saison correspondante.

Le Pass'Sports ne concerne que les licences annuelles et ne peut donc pas ouvrir droit à une réduction dans le cas d'une licence découverte (ou autre appellation) d'une durée limitée inférieure à 1 an.

Renseignements complémentaires :

CCAS- 1 rue du Général de Gaulle
Tél. : 04 67 77 97 24

ccas@marseillan.com

Lundi au jeudi :

7h45 > 12h15 – 13h30 > 17h

Le vendredi : 7h45 > 12h15

pass-sports.marseillan.fr

ENTREZ DANS LA DANSE AVEC JUST SWINGIN

Just Swingin est une école de danse Swing (Lindy Hop et Charleston) basée dans l'Hérault qui met l'amusement, le partage et la convivialité au premier plan.

Pour la 1^{ère} année, des cours de Lindy Hop vont être proposés à Marseillan. Les danses Swing dont le Lindy Hop fait partie, sont un ensemble de danses nées dans les années 20 dans la communauté afro-américaine de Harlem à New York. Mêlant les mouvements improvisés des danses africaines et la discipline de la structure en 6 et 8 temps des danses européennes, le Swing se danse aussi bien sur des tempos lents que très rapides, seul comme en couple. C'est une danse très ludique à apprendre, dans laquelle on peut rapidement s'amuser et sortir en soirée. Tous les jeudis : 19h : Charleston - 20h : Lindy Hop débutant - Salle Vedel



UN ÉTÉ SPORTIF ET DYNAMIQUE SUR LES PLAGES DE MARSEILLAN



Fitness Trampoline : Une nouvelle activité bondissante

Cette nouvelle activité proposée a connu un franc succès. Cette discipline, qui combine des exercices de fitness avec des sauts sur trampoline, a été le véritable hit de l'été. Adaptée à tous les âges, elle permet de travailler le cardio tout en s'amusant. Les séances, à la fois ludiques et intensives, ont rapidement fait le plein, rassemblant des participants curieux de découvrir une nouvelle manière de pratiquer du sport.

Le beach volley : L'esprit d'équipe au rendez-vous

Impossible de parler de sport sur la plage sans mentionner le beach volley. Cette activité organisée de main de maître par le Volley Club de Marseillan a rassemblé, chaque dimanche, de nombreux jeunes. Que ce soit en tournoi ou en jeu libre, le beach volley a permis aux amateurs de se défouler tout en créant des liens, renforçant ainsi l'esprit convivial qui règne à Marseillan.

Marseillan a su, cet été, prouver qu'elle n'est pas seulement une destination balnéaire, mais aussi un lieu où le sport et le bien-être ont toute leur place. Les rendez-vous sportifs sont donc pris pour l'été prochain, avec peut-être de nouvelles disciplines et la promesse de moments encore plus mémorables.

Cet été, la station balnéaire s'est transformée en un véritable terrain de sport à ciel ouvert, offrant aux habitants et vacanciers une série d'activités physiques pour tous les goûts et niveaux. Le succès de ces animations sportives a dépassé les attentes, attirant un large public désireux de combiner détente balnéaire et bien-être corporel.

Des sessions de yoga et de pilates pour un réveil en douceur

Dès les premières lueurs du matin, les lève-tôt se sont éveillés avec des sessions de yoga et de pilates. Ces disciplines, centrées sur la respiration, la souplesse et la méditation, ont séduit un public en quête de sérénité et de détente. L'ambiance paisible du bord de mer, accompagnée du doux bruit

des vagues, a permis aux participants de se reconnecter avec eux-mêmes tout en profitant d'un cadre naturel exceptionnel.

La zumba : Un cocktail d'énergie ensoleillé

Les après-midis ont été marqués par des séances de Zumba, qui ont fait bouger des dizaines de participants au rythme de musiques latines entraînantes. Ce mélange de danse et de fitness, connu pour ses mouvements dynamiques et son ambiance festive, a conquis aussi bien les amateurs de danse que les novices. L'enthousiasme était palpable et la plage de Marseillan a résonné des rires et des encouragements d'un public venu se dépenser dans la bonne humeur.





Nouveau principal au Collège

Yves Michel, le maire, accompagné d'Annie Michel-Kelly, adjointe déléguée aux affaires scolaires, s'est rendu au collège Pierre Deley pour accueillir et rencontrer le nouveau principal, Yoann Guichet. Lors de cette visite, ils lui ont souhaité la bienvenue et une excellente rentrée scolaire, marquant ainsi le début d'une nouvelle collaboration au sein de l'établissement.

Joseph Cerdan, son prédécesseur, a été nommé proviseur adjoint pour cette année 2024/25 au lycée Joseph Joffre à Montpellier.



CÉRÉMONIE DES BACHELIERS UNE SOIRÉE MÉMORABLE

Vendredi 12 juillet, jour des résultats du bac 2024, la ville a célébré avec fierté ses jeunes diplômés lors de la traditionnelle cérémonie des Bacheliers. En présence du maire, Yves Michel et sous la présidence de l'adjoint délégué à la Jeunesse, Walter Bignon, les familles ont été chaleureusement accueillies dans la jolie cour de la Maison Noilly Prat.



La Parent'Aïse

La Parent'Aïse accueille de manière anonyme, libre, gratuitement et sans inscription des enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. C'est un lieu convivial encadré par deux professionnels, un psychologue et une éducatrice de jeunes enfants. Ils accompagnent l'enfant dans l'apprentissage de la socialisation et dans la prise d'autonomie. Pendant le temps d'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent.

La Parent'Aïse est ouverte tous les mardis de 9h à 12h durant les périodes scolaires. Elle est située au 2 bis boulevard Pasteur.

La cérémonie a commencé par une remise de diplômes aux 20 bacheliers présents. Chaque lauréat s'est vu attribuer des présents symbolisant leur réussite dont une carte cadeau d'une valeur de 100 euros de la part de la ville de Marseillan et des goodies du Crédit Agricole. Un apéritif convivial a ensuite été servi lors duquel, familles et amis ont pu échanger et célébrer cette fin de cursus secondaire dans une ambiance détendue. Les festivités se sont poursuivies par une balade sur la lagune de Thau. Les jeunes diplômés ont embarqué sur les bateaux de Midi Cap Thau pour une balade musicale avant de conclure la soirée sur la plage du Cercle de Voile avec un barbecue. Les diplômés ont pu profiter d'une soirée animée, marquant la fin de leurs études secondaires et le début de nouvelles aventures.

Cette cérémonie des Bacheliers, riche en émotions et en moments de partage, témoigne de l'engagement de la Municipalité à accompagner et à valoriser les réussites de ses jeunes citoyens. Bravo à tous les nouveaux bacheliers 2024 et bonne chance pour la suite !

La ville accompagne ses jeunes

La bourse au permis de conduire

Cette aide s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans : étudiants, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi. La Municipalité prend en charge une partie du coût du permis B ou de la conduite accompagnée. En contrepartie, le jeune s'engage en tant que bénévole dans une association à caractère humanitaire, sociale ou sportive. (30 à 70h de bénévolat).

L'aide aux transports pour les jeunes étudiants

Une aide financière forfaitaire annuelle de 200 euros est accordée sans condition de ressources pour les étudiants en poursuite d'études en France après l'année du baccalauréat. Pour tout jeune étudiant marseillanais résidant sur la commune depuis + de 3 mois, titulaire du baccalauréat, sous réserve de poursuite d'études.

Le dossier devra être déposé avant le 30 septembre sur le site de la ville, Portail citoyen ou au CCAS.

LES JARDINS POTAGERS DANS LES ÉCOLES : UN PROJET PÉDAGOGIQUE RENOUVELÉ



Cette action est reconduite cette année sous la direction de Sarah, l'intervenante. Ce projet qui conjugue apprentissage, nature et respect de l'environnement, s'avère être un véritable succès. Durant l'été, les jardins pédagogiques se sont parés de leurs plus

belles couleurs grâce à une profusion de fruits, légumes, feuillages et fleurs, transformant les espaces verts en véritables oasis de biodiversité. À observer attentivement, on peut y croiser une multitude de petits animaux et d'oiseaux, venus chercher refuge et nour-

riture au milieu de ce havre de paix. Un autre succès notable de ce projet réside dans la récolte des graines. Fleurs, fruits et légumes ont généreusement offert leurs semences, soigneusement récupérées par Sarah pour de futurs semis. Cette pratique, qui encourage l'autosuffisance et la durabilité, permet aux enfants de comprendre le cycle de la nature, du semis à la récolte, en passant par la régénération des plantes.

L'initiative sera donc reconduite cette année, avec l'objectif d'aller encore plus loin dans la sensibilisation des jeunes générations à la nature et à l'agriculture durable. Ces jardins potagers, loin d'être de simples parcelles de terre, deviennent ainsi des lieux d'apprentissage, de partage et de vie, où chacun peut semer, cultiver et récolter bien plus que des fruits et légumes : des valeurs, des connaissances et un profond respect pour la nature.



LA MISSION LOCALE : UN SOUTIEN POUR LES JEUNES

La mission locale s'engage à offrir un soutien global et personnalisé aux jeunes en situation de décrochage scolaire, sans issue ou n'ayant pas reçu de réponse positive de Parcours Sup. Une offre de service complète et variée leur est proposée afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les principaux axes proposés sont l'orientation et la découverte des métiers, des formations qualifiantes, un accompagnement individualisé et des aides à la mobilité géographique, ainsi que des soutiens spécifiques comme l'aide au permis de conduire. La MLIJ peut également apporter une assistance pour résoudre les problèmes rencontrés en matière de santé et de logement.

Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau (antenne Marseillan)
04 67 77 75 14 - contact@mlithau.fr - 33 Place du Théâtre



L'appli de la Cantine

Avec App'Table, vous consultez les menus de vos enfants sur plusieurs semaines. Vous accédez à la qualité des produits cuisinés (labels, appellations...), aux principaux allergènes et aussi à la qualité nutritionnelle de chaque élément du repas avec l'indication du Nutri-Score. Vous suivez la vie et les animations du restaurant scolaire de votre enfant et profitez aussi de contenus de qualité traitant de l'alimentation des enfants, petits et grands, et de la cantine.

Téléchargement :
Apple Store ou Google Play
<https://apptable.elior.com>

CHANGEMENT D'ÉLUE À LA CULTURE



Marie-Christine Fabre de Roussac passe le flambeau à Séverine Jean. Après 16 ans d'engagement politique dans l'équipe d'Yves Michel, Marie-Christine Fabre de Roussac a fait le choix de quitter ses fonctions d'élue déléguée à la Culture et au Patrimoine pour des raisons personnelles. C'est avec sérénité qu'elle laisse derrière elle un héritage de passion et de dévouement pour Marseillan. Elle considère toutes ces années de service comme un « excellent souvenir » et se dit reconnaissante envers Yves Michel de lui avoir permis d'embrasser une carrière politique enrichissante. Elle exprime toute sa confiance à ses successeurs, notamment à Séverine Jean qui reprend sa délégation d'élue à la Culture et au Patrimoine. Séverine fait partie du conseil municipal depuis 2014, elle est en charge de l'Environnement et de la Végétalisation. Elle devient donc 2^{ème} adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine et garde également ses délégations précédentes.

« Cette nouvelle saison culturelle s'annonce prometteuse. Mon objectif est de continuer à faire de Marseillan, une ville où la culture est accessible à tous, petits et grands. Que chacun y trouve son bonheur et puisse partager des moments mémorables. » conclut Séverine.



SAISON CULTURELLE 2024/2025

L'équipe de la culture a dévoilé sa saison culturelle inédite 2024/2025 dans son nouveau guide culturel distribué fin août. Avec un programme diversifié, cette saison s'adresse à un large public, de l'amateur d'arts visuels au passionné de musique, en passant par les amoureux de théâtre.

Il est vrai qu'à Marseillan, le théâtre occupe une place de choix. Des compagnies de renommées nationales dénichées par l'équipe de la culture au festival d'Avignon et d'autres plus locales, se succéderont sur les planches pour présenter des pièces allant du classique au contemporain. Ces représentations théâtrales seront l'occasion pour les spectateurs de redécouvrir des œuvres emblématiques ou de se laisser surprendre par des créations originales. Les enfants ne sont bien sûr pas oubliés, avec des spectacles adaptés et gratuits qui leur permettront de s'éveiller à l'art théâtral dès leur plus jeune âge.

La Municipalité, par cette programmation, réaffirme son engagement envers la culture locale. La mise en avant des talents régionaux et la collaboration avec les associations locales seront encore très présentes lors de cette saison. Trois représentations de haute qualité seront également proposées par la Scène Nationale de Sète Archipel de Thau.

À travers cette programmation riche et variée, la ville de Marseillan invite chacun à découvrir, s'émerveiller et parta-

ger des moments uniques autour de l'art et de la culture. Une belle occasion de se laisser porter par la créativité et de vivre des expériences artistiques inoubliables dans le cadre enchanteur du théâtre Henri Maurin ou dans des lieux « hors les murs » mais tout aussi agréables comme l'église ou encore aux abords du Canal du Midi.

Achat carte « Pass »

- 25€ pour les résidents de la commune
- 30€ pour les résidents hors commune
- 12€ pour le billet unique

L'entrée est gratuite pour les spectacles jeune public

Renseignement : 04 67 01 66 99

culture@marseillan.com

marseillan.bookiser.com

FESTIVAL TOUS SENTINELLES ! CÉLÉBRATION DE LA BIODIVERSITÉ MARINE

Du 15 au 20 octobre 2024, la région Occitanie se transformera en un lieu de rencontre entre citoyens, scientifiques et amoureux de la nature à l'occasion du Festival Tous Sentinelles !. Cet événement annuel, soutenu par la région Occitanie et le département de l'Hérault, propose une immersion dans la richesse de la biodiversité marine et littorale. Le festival invite petits et grands à participer à une quinzaine d'animations gratuites, organisées tout au long du littoral d'Occitanie. Le réseau Sentinelles de la Mer Occitanie, à l'origine de ce festival, est coordonné par le CPIE Bassin de Thau depuis sa création en 2015.

2024 : Le cœur du festival à Marseillan

Bien que le festival propose des animations sur toute la façade maritime d'Occitanie, le week-end des 19 et 20 octobre 2024 sera le point d'orgue de l'événement avec l'installation du vil-

lage des Sentinelles de la Mer à Marseillan, sur le port. De 10h à 18h, le village accueillera de nombreux stands et activités pour sensibiliser le public à la biodiversité marine. Des animations à la fois sur l'eau, sous l'eau et sur le port seront proposées, ainsi que des jeux éducatifs, des conférences, et des ren-

contres avec des scientifiques.

Ce week-end à Marseillan sera l'occasion idéale pour tous, des curieux aux passionnés, de s'informer et de contribuer à la préservation de la biodiversité marine en participant activement aux activités de science citoyenne.

Programme : ville-marseillan.fr



UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX BRIQUES À LA MÉDIATHÈQUE



La Médiathèque « La Fabrique » vous invite à une journée dédiée aux iconiques briques LEGO le mercredi 30 octobre. De 10h à 12h et de 14h à 17h30, petits et grands pourront laisser libre cours à leur imagination à travers une série d'ateliers variés, conçus pour

stimuler la créativité et l'ingéniosité de chacun. L'atelier DUPLO, étudié pour les plus jeunes leur permettra de découvrir les bases de la construction tout en s'amusant avec des briques adaptées à leurs petites mains. L'atelier LEGO Classique – construction 3D adapté pour

les fans de tous âges invite à la création de structures en trois dimensions. Qu'il s'agisse de tours imposantes, de véhicules ou de personnages, l'imagination sera la seule limite. Les plus passionnés pourront s'initier aux mécanismes motorisés avec les LEGO Technic. Et pour les amateurs d'art, cet atelier proposera de créer de véritables œuvres d'art en briques LEGO, en assemblant patiemment les pièces pour réaliser des mosaïques colorées.

L'ensemble des activités est ouvert sur inscription. Pour participer, n'hésitez pas à réserver votre place en appelant le 04 67 01 73 14.

Les ateliers auront lieu à la Médiathèque La Fabrique, située Place du 14 Juillet. Ne manquez pas cette occasion unique de passer une journée conviviale et enrichissante en famille ou entre amis, où créativité et amusement seront au rendez-vous !

LES CONSEILS DE LA CLINIQUE VÉTÉRAIRE LA MARSEILLANE



Nous avons décidé aujourd'hui, de vous parler du comportement des chats en collectivité.

Le chat est capable de passer facilement de la vie solitaire à la vie en communauté en fonction des conditions

extérieures. L'humain créé ainsi dans les espaces urbains et suburbains des conditions qui permettent l'éclosion de groupe de chats qui vivent en communauté.

Ces groupes sont essentiellement

constitués de femelles et de leurs petits ainsi que de mâles de moins de 2 ans entiers qui seront ensuite chassés hors du groupe ainsi que de mâles stérilisés.

Parmi ces mâles, un certain nombre sont des chats qui ont eut une famille et une maison mais qui pour différentes raisons ont perdu leur maître et rejoignent un groupe de chats « errants ». Les associations de protection comme le Chat Marseillais, assurent la stabilité (stérilisation et nourrissage) du groupe, protégeant ainsi les populations. Ces chats ont un grand intérêt car même bien nourris par les bénévoles, ils restent des prédateurs de rongeurs, la faim ne constituant pas pour le chat une motivation au comportement de prédation.

Le Chat Marseillais

RESPECT DES ANIMAUX DÈS LE CP : UNE NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE 2024



Le programme scolaire du CP qui est entré en application à la rentrée 2024, s'est vu complété de l'axe d'apprentissage "Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie".

Le bien-être animal est désormais au

programme 2024 pour les enfants au CP. En effet, les élèves voient l'éthique animale inscrite dans leur programme scolaire d'Enseignement Moral et Civique (EMC), a indiqué La Fondation du Droit Animal (LFDA).

Une mesure qui invite à prendre

conscience du respect animal dès le plus jeune âge afin de lutter, entre autre, contre les maltraitances.

Annie Michel-Kelly est heureuse de cette avancée notable et espère qu'elle sera élargie à tous les écoliers, aux collégiens et aux lycéens. " Il y a des notions qui disparaissent, plus les enfants grandissent. Alors qu'au contraire, plus ils grandissent, plus on pourra leur expliquer de manière scientifique et technique la biologie ou le droit animal », dit-elle.

Il est important d'inculquer ces valeurs aux plus jeunes, car ils sont en âge de comprendre. Ils ont "une attirance et une empathie naturelle" pour les animaux. Même s'ils sont jeunes, c'est un bon moment pour ancrer ces compétences prosociales.



4 ANS DE VIE, 4 ANS D'INITIATIVES : LES ACTIONS DU CONSEIL CITOYEN

Depuis 2020, un nouveau mode de gouvernance s'expérimente à Marseillan. Le Conseil Citoyen, instance de démocratie participative unique en son genre, est une assemblée bénévole avec son propre budget annuel, qui propose et agit pour accompagner la Municipalité dans l'orientation de la politique publique locale.



Des réalisations pour mieux vivre ensemble

Accompagné par la mairie et le CPIE Bassin de Thau, le Conseil Citoyen est porteur de projets concrets qui participent à l'amélioration du cadre de vie.

Fabrication de bacs à jeux / bacs à tempêtes pour partager les jeux de plage ou collecter les déchets marins, installation de bancs autour des arbres du parc Tabarka, mise en place de boîtes à lire dans la ville... Le Conseil citoyen agit pour le bien-vivre ensemble dans sa ville.

Soucieux de protéger la biodiversité locale, il a également mis en place un projet de préservation des végétaux des bords de chemin qui porte ses fruits ! De nombreux arbres, arbustes et plantes ont ainsi été épargnés de l'abattage et la végétation spontanée est réapparue sur ces chemins, aujourd'hui ponctués de beaux arbres fruitiers. L'achat de gîtes à chauves-souris, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, a, quant à lui, permis de redonner une place à la faune marseillanaise aux quatre coins de la ville.

Et pour les mobilités ? Promoteur d'une mobilité verte et inclusive, le Conseil Citoyen a ajouté de nombreux racks à vélo et stations de réparation dans la ville. Une voiture électrique a été achetée pour le CCAS et il fait remonter auprès des organismes compétents les besoins de transports en commun sur le territoire.

Preuve que la mobilisation citoyenne, ça fonctionne !

Rejoignez-nous !

Vous êtes intéressé par la vie de votre village ? Vous voulez participer activement en étant force de propositions et de co-construction entre habitants et élus ?

Rejoignez-nous au Conseil Citoyen. Ensemble nous élaborons, chacun selon son centre d'intérêt, des projets au service de l'intérêt général, environnement, biodiversité, aménagement urbain, économie locale... Dans une ambiance amicale et constructive.

ccmarseillan@googlegroups.com

LE GÉNÉRAL ROQUES : UN GRAND SOLDAT, UN BATISSEUR



L'esplanade plantée de grands platanes qui s'ouvre sur l'avenue Victor Hugo par un large escalier encadré de parapets à balustres, porte le nom d'Allées Général Roques. Ainsi est grandement honoré dans sa ville natale le général Pierre-Auguste Roques, un des chefs des armées françaises de la Première Guerre Mondiale, qui fut aussi ministre de la Guerre en 1916, au plus fort du conflit.

Pierre-Auguste Roques était né en 1856 dans une maison de la rue de la Liberté, dans le centre ancien du village. Sa famille était relativement modeste. Son père, patron d'un bateau de transport de vin sur l'étang, avait huit enfants à élever. Mais le jeune Auguste

montra très tôt une intelligence vive et plus tard un goût pour les mathématiques appliquées. Aussi la Municipalité appuya fortement la demande de sa famille pour l'octroi d'une bourse d'études. Il put poursuivre sa formation intellectuelle au collège d'Agde, puis à celui de la Trinité de Béziers, et à 19 ans il passa avec succès le concours d'entrée de la prestigieuse École Polytechnique. Deux ans après, il en sort pour embrasser aussitôt la carrière militaire dans le corps du Génie. En 1879 il arrive à Montpellier avec le grade de lieutenant, il n'a pas encore 23 ans.

Il ne traîne guère dans la vie de garnison, dès 1881, à 25 ans, il découvre en Algérie le monde des colonies qui sera son premier terrain d'action, et sans doute son favori. Car il est à la fois soldat et ingénieur, bâtisseur de postes fortifiés, points d'ancrage de la présence française et constructeur de routes et de chemins de fer, moyens de développement du pays. Il ira ainsi de l'Algérie à l'Indochine, du Dahomey (le Bénin d'aujourd'hui) à Madagascar, laissant partout la marque de son travail et de son génie. Pourtant, soldat,

il doit combattre aussi : en 1892 il est très sérieusement blessé au Dahomey, dans les combats contre le roi Behanzir. Ses qualités de technicien et d'organisateur le font remarquer de ses supérieurs. Il est affecté un temps à l'État-Major Général à Paris, puis au ministère de la Guerre. Mais ce qui l'attire c'est toujours le monde des colonies, monde plus aventureux, où il se sent sans doute plus libre, moins corseté par les directives administratives, où il a déjà réalisé des œuvres, où il brûle d'en réaliser d'autres. En 1894, il est mis, peut-être à sa demande, à la disposition du ministère des Colonies, et en 1897, il est choisi comme chef de la mission d'études d'un projet de chemin de fer à Madagascar. Il sera en fait directeur du Génie et des Travaux Publics de la Grande Île, comme l'appellent les coloniaux. Il va oeuvrer auprès du gouverneur, le général Gallieni, un des plus actifs conquérants de l'Empire Colonial en construction, qui s'est signalé par son souci d'organiser et d'équiper le pays. Roques va construire la voie ferrée reliant la capitale Tananarive au port de Tamatave. Son œuvre était reconnue ; en hommage son nom avait

été donné en 1965 à une grande artère de la capitale. Y est-il encore conservé ? Sa carrière militaire se poursuit très régulièrement de grade en grade. En 1906, il est général de brigade et directeur du Génie au ministère. C'est alors qu'on lui découvre, ou peut-être qu'il se découvre, un autre pôle d'intérêt : l'aviation, qui est encore à son époque héroïque. Il est nommé Inspecteur général de l'Aéronautique militaire avec le grade de général de division. C'est ainsi qu'il sera le créateur de l'Aviation militaire française. Cela lui vaut d'échapper à un accident dramatique. Lors d'une exhibition aérienne sur le terrain d'Issy-les-Moulineaux, un appareil s'écrase sur le groupe des personnalités. Près de lui le ministre de la Guerre est tué, le président du Conseil grièvement blessé, lui est indemne. C'est lui qui choisit le terme d'avion, inventé par Clément Ader d'après le latin avis, oiseau ; de fait ce nom a été d'abord employé pour les appareils militaires, avant d'être généralisé en français au lieu du plus complexe aéroplane.

En 1914, la guerre le propulse au cœur des combats sur le front du nord-est, entre Meuse et Moselle. Il s'y signale par des faits d'armes courageux mais aussi par des innovations techniques, comme celle de la destruction par l'artillerie des réseaux de fil de fer barbelé, hantise des fantassins et celle de la préparation par cette même artillerie du



terrain avant

l'attaque. Sans doute bien des poilus lui devront leur vie sauve. Ses mérites sont reconnus : il y gagne le grade de général d'armée, la grand-croix de la Légion d'Honneur et l'entrée au gouvernement en mars 1916, comme ministre de la Guerre. On est là au moment crucial de la bataille de Verdun. Il y remplace le général Gallieni que la maladie en avait écarté. La fin des combats en 1918 le garde encore en service. Ses capacités le font diriger vers les instances internationales qui doivent régler les multiples problèmes que laissent plus de quatre années d'un terrible affrontement : Comité Technique du Génie, Conférence Interalliée de Luxembourg... Mais épuisé par toutes les tâches qu'il a dû assumer, malade, il demande sa mise en retraite en février 1919. Il mourra un an plus tard à l'âge de 64 ans. Marseillan, fière d'un tel fils, lui avait déjà offert, grâce à une souscription publique, une épée d'honneur. On donna alors son

nom à la Promenade où plus tard a été placé son buste. Prades en Roussillon, pays natal de son épouse, où il avait résidé au hasard de ses séjours en métropole, lui a rendu un hommage semblable. Mais c'est à Marseillan qu'il avait choisi d'être inhumé, dans le tombeau familial. À l'heure où l'on commençait à ramener au pays les corps des soldats morts au combat, toute la population, enfants des écoles en tête, suivit son cortège funèbre, communiant dans le retour au sol natal de ce soldat qui avait couru le monde. Aussi nombre de Marseillanais furent-ils peinés de voir en 1931 ses restes emportés à Paris où un autre honneur les attendait dans la crypte de Saint-Louis-des-Invalides, panthéon des gloires militaires de la France.

Texte et photos : Albert Arnaud
et Marseillan d'Hier et d'Aujourd'hui

L'HISTOIRE DE MARSEILLAN S'ÉCOUTE AUSSI EN PODCAST

Découvrez le passé fascinant de votre ville à travers les histoires captivantes de ses personnages les plus emblématiques ! Notre nouveau podcast **Istoria Marseillan** vous invite à un voyage temporel à travers les époques, des récits épiques de conquêtes aux drames intimes des habitants ordinaires. Explorez les histoires qui vous ont fasciné au fil des siècles, avec des figures telles que Pierre Deley ! Découvrez les héros méconnus dont les actions ont laissé une empreinte indélébile sur Marseillan. Chaque épisode est une porte ouverte sur une époque différente, remplie de personnages vibrants et d'aventures inoubliables. Rejoignez-nous pour entendre les histoires qui ont façonné notre passé et qui continuent d'inspirer notre présent. Que vous soyez un passionné d'histoire ou simplement curieux de découvrir les secrets de notre ville, notre podcast est votre billet pour un voyage captivant à travers le temps. Abonnez-vous dès aujourd'hui pour ne manquer aucun épisode de **Istoria Marseillan** !

Scannez le Qr Code et laissez-vous transporter !





LOUS BAROULAÏRES

Venez rejoindre notre activité gym adultes les mardis et vendredis 15h à 16h à la maison des associations en octobre! L'animatrice diplômée vous propose un travail corporel incluant renforcement musculaire, coordination, équilibre, souplesse, mobilité articulaire, étirements, maintien du dos afin de retrouver forme et bien-être! contact : jean-pierre.fache@wanadoo.fr mais aussi au forum des associations en septembre !



HANDI THAU ACCES

L'association marseillanaise Handi Thau Accès organise la journée vélo « Handis/valides » le 28 septembre.

Au programme :

Rendez-vous samedi 28 septembre à 8h30 au centre du Gourg de Maffre à Marseillan plage (centre aéré). Départ à 9h30 pour une balade en bord de mer, sur les pistes cyclables du Lido, jusqu'à Sète pour les plus courageux. Une collation est offerte sur le parcours suivie d'un apéritif et d'un repas.

Plus d'information : Robert Ahullo

Tel. : 06 84 65 38 53

handithauacces@gmail.com



MAM

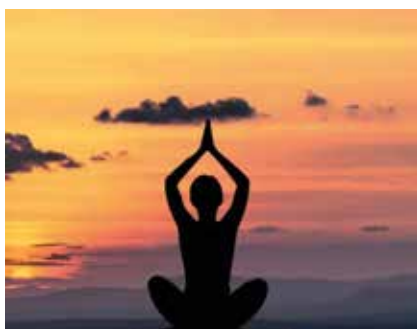
L'Association « Marche Aquatique Marseillanaise » propose des séances de long-côte les lundis et jeudis à 10 heures au port de Marseillan Plage. Point de rendez-vous situé juste après le restaurant de plage « le Marinay Bay » au bout de la Plage d'Honneur. Fort de ses 80 membres qui participent à ces sorties au gré des saisons, l'Association propose une activité sportive douce en toute sécurité avec un encadrement de maîtres-nageurs. A disposition des participants, douches chaudes et collation à l'issue de la séance.

Tarifs : Cotisation annuelle : 40 € individuel, 70 € pour un couple.

Participation de 5 € par séance.

Contact : 06 20 30 21 31

dietermuller651@gmail.com



YOGANANDA

Après un été bien animé, après avoir découvert les cours de yoga sur la plage d'honneur le matin à 8h grâce au partenariat avec la mairie de Marseillan, l'association de yoga Yogananda Lilou Events vous donne rendez-vous toute l'année à partir du 16 septembre à l'Espace des associations bd Marius Roqueblave. Toutes les informations sur le site.

www.yogananda-lilou.com



LA SOUPE SOLIDAIRE : UN ÉVÉNEMENT DE GÉNÉROSITÉ ET DE PARTAGE À NE PAS MANQUER !

Les associations caritatives avec l'appui de la Municipalité, organisent un événement exceptionnel : La Soupe Solidaire. Ce moment de partage, de solidarité et d'engagement communautaire aura lieu le samedi 19 octobre de 10h à 14h sous la place Carnot, afin de garantir le confort des participants en cas de météo capricieuse.

Cet événement est l'occasion de réunir toute la population autour d'un geste simple mais symbolique : partager une soupe tout en venant en aide aux plus démunis. La Ville accompagne les organismes emblématiques tels que Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du Cœur ainsi que l'association des Commerçants pour faire de cette journée un grand succès solidaire.

Comment participer ?

Il suffit de venir sous la place Carnot le 19 octobre pour partager un bol de soupe concoctée avec soin par les bé-

névoles et partenaires. Mais l'objectif va au-delà du simple repas. Tous les participants sont invités à apporter des dons de denrées alimentaires non périssables. Ces contributions seront collectées par les associations présentes et redistribuées aux personnes en difficulté.

La Soupe Solidaire vise à :

- Sensibiliser le public à la précarité et aux besoins des personnes en situation de pauvreté.
- Encourager les dons de nourriture pour soutenir les actions des associations caritatives locales.
- Créer un moment de convivialité et de rencontre entre les habitants, les commerçants et les bénévoles engagés.

Pourquoi soutenir cet événement ?

Face aux difficultés économiques croissantes que rencontrent de nombreuses familles, les actions comme la Soupe Solidaire sont plus que jamais néces-

saies. Chaque don, aussi modeste soit-il, peut faire une réelle différence. C'est également l'opportunité de montrer l'esprit de solidarité qui anime notre ville, en permettant à chacun de contribuer selon ses moyens.

Informations pratiques :

Date : Samedi 19 octobre

Lieu : Sous la place Carnot (place couverte)

Horaires : À partir de 10h jusqu'à 14h

Dons : Denrées alimentaires non périssables (conserves, pâtes, riz, etc.)

Venez nombreux pour cette journée où solidarité et convivialité seront les maîtres-mots ! En participant à la Soupe Solidaire, vous ferez non seulement un geste pour les autres, mais vous contribuerez également à tisser des liens précieux au sein de notre communauté.

Nous tenons à informer nos lecteurs
que la tribune libre du groupe
Marseillan 2026,
prévue pour cette édition, ne nous a
malheureusement pas été transmise.

Nous tenons à informer nos lecteurs
que la tribune libre du groupe
Marseillan J'en Pince,
prévue pour cette édition, ne nous a
malheureusement pas été transmise.

Nous tenons à informer nos lecteurs
que la tribune libre du groupe
Ambition Marseillan,
prévue pour cette édition, ne nous a
malheureusement pas été transmise.

NAISSANCES

Léandro Gimenez
Olivia Gomez Pouget
Isalia Romera
Syana Garnot Domart
Raphaël Farges
Louise Wlazel
Enzo Letellier
Sullivan Fournier
Achille Barral D'esteve Ozuch
Josephine De Pascual Milton
Laurelyne, Christine, Florence Rahem
Maylie, Dominique, Louise Dessons Delattre

MARIAGES

Bastien Provost & Emmanuelle Fournier
Emmanuelle Bibert & Stéphanie Aujoulat
Frédéric Bourgois & Christine Huon
Stéphane Caruelle & Céline Grangeon
Guillaume Gairaud & Martine Trani
Philippe Maurel & Laurence Izquierdo
Benoît Coste & Cyrille Coste
Xavier Libault & Christel Chaynes
Victor Job & Rachida Bouchaala
Patrick Ruggéri & Sonia Cosmeci
Vincent Marchese & Maëlys Gilabert

DÉCÈS

Colin Marcel 88 ans
Bensiali Aabdelkader 93 ans
Bour Joël 61 ans
Finet née Lhomme Suzanne 88 ans
Quetand Dominique 77 ans
Alvarez Manuel 42 ans
Martinez Roger 64 ans
Bertaud Catherine 55 ans
Moreno Alexandre 69 ans
Ronconi Jean 74 ans
Nee Marc 74 ans
Prost Thérèse 85 ans
Cauquil Norbert 95 ans
Ripoteau Yanick 86 ans
Raphoz josiane 85 ans
Voulana Muriel 70 ans
Alause Colette 65 ans
Paraire Brigitte 66 ans
Pelot Bernard 96 ans
Jover Lionel 53 ans
Renou Marie-Christine 78 ans
Tamier Gabriel, Jean, Marie 79 ans
Dussol Hélène, Thérèse 90 ans
Delmas Jeanne, Antoinette, Louise 98 ans
Lamor Christian, Marc, Lucien 84 ans
Baruzier Annie, Odile, Gisèle
Casado Ramon 58 ans

Espace Citoyens

Vous pouvez désormais effectuer 24h/24 et 7j/7. Actes d'état civil, autorisations d'occupation du domaine public, les réservations des salles municipales, les aides du CCAS sont disponibles en 1 clic.
espace-citoyens.net/marseillan

Mairie de Marseillan

1 Rue du Général de Gaulle
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
ville-marseillan.fr - 04 67 77 97 10

Police Municipale

24 bis Boulevard Lamartine
04 67 77 22 90

Service Techniques

Zone Industrielle
04 67 01 08 40

Capitainerie Marseillan-ville

Quai de la Résistance
04 67 77 34 93

Capitainerie Marseillan-plage

Port de Plaisance
04 67 21 99 30

C.C.A.S

1 Rue du Général de Gaulle
04 67 77 97 24

Office de Tourisme

Avenue de la Méditerranée
marseillan.com - 04 67 21 82 43

Sète agglomération méditerranée

4 Rue d'Aigues, 34110 Frontignan
agglopoie.fr - 04 67 46 47 48

Déchetterie de Marseillan

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h
04 67 01 75 77

Ligne de Bus 915

La ligne 915 fonctionne uniquement sur réservation. Pour réserver, rien de plus simple !
mobilitie.agglopoie.fr
04 67 53 01 01

Nouveau à Marseillan ?

Vous venez de vous installer à Marseillan ? Faites vous connaître.
evenementiel@marseillan.com

Lo Cridaire

Vous ne recevez pas le magazine Lo Cridaire ? Contactez-nous !
communication@marseillan.com



Fête de l'anguille

dégustations, ateliers et promenades en bateaux

SAMEDI 5 OCTOBRE
MARSEILLAN VILLE
PLACE DU THÉÂTRE



PLUS D'INFOS SUR AGGLOPOLE.FR